

Organisation des appels d'offres Valdelia

Mars 2025



TABLE DES MATIERES

1.	ORGANISATION DE L'APPEL D'OFFRES	3
A)	REDACTION DU CAHIER DES CHARGES	3
B)	ANALYSE DES OFFRES	3
C)	AUDITIONS ET NEGOCIATIONS	3
D)	SELECTION DU PRESTATAIRE	3
2.	FOCUS SUR LES CRITERES DE SELECTION ET NOTATION DES OFFRES	4
3.	ANALYSE STATISTIQUE DES OFFRES	4
4.	RESULTATS DES APPELS D'OFFRES 2024-2026	4
5.	ANNEXES	6

1. Organisation de l'appel d'offres

L'organisation des appels d'offres Valdelia suit plusieurs étapes clés visant à assurer la transparence et la compétitivité du processus.

a) Rédaction du cahier des charges

Le Cahier des Charges des appels d'offres Valdelia est un document fondamental qui décrit les besoins, les exigences techniques et les critères de sélection des prestataires. Il est rédigé sur la base de l'arrêté relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes des filières DEA et PMCB. Il vise ainsi à sélectionner les prestataires de collecte et de traitement des flux Valdelia par bassin de collecte sur tout le territoire français. Il contient notamment :

- L'objet du marché ainsi que son contexte,
- Les spécifications techniques et fonctionnelles,
- Les critères d'évaluation des offres,
- Les délais et modalités de soumission de la réponse à l'appel d'offre.

b) Analyse des offres

Les réponses aux appels d'offres sont attendues sous la forme d'un dossier contenant les éléments suivants :

- Mémoire technique détaillé par site
- Offre innovation
- Offre tarifaire par site
- Réponse sociétale

Après réception des offres, celles-ci sont examinées selon les critères définis dans le cahier des charges. Cette analyse permet de présélectionner les candidats les plus pertinents sur la partie collecte et/ou traitement.

c) Auditions et négociations

Les prestataires présélectionnés sont ensuite auditionnés afin de préciser leurs propositions et échanger sur les attentes de Valdelia. Une phase de négociation peut suivre pour affiner les offres en termes de prix, délais ou de services associés. Des éléments tels que les taux de recyclage et de valorisation, les types de sorties matières et leurs proportions, ainsi que leurs capacités de préparation de la matière sont largement abordés lors de cette phase d'audition.

d) Sélection du prestataire

Sur la base des résultats de l'analyse et des auditions, Valdelia procède à la sélection des prestataires finaux et formalise l'attribution du marché sous la forme d'un contrat de prestation.

2. Focus sur les critères de sélection et notation des offres

Les offres sont évaluées selon des critères pondérés définis dans le cahier des charges de l'appel d'offre :

- La performance technique et critère de proximité : adéquation avec les besoins, qualité des solutions proposées (42 points),
- L'innovation : propositions d'innovations pour Valdelia (13 points),
- Le critère sociétal : engagements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale (20 points),
- Le critère financier (25 points).

Chaque critère est noté selon une grille prédéfinie. Cette grille permet d'établir un score global attribué à chaque offre.

3. Analyse statistique des offres

Une analyse statistique permet à Valdelia d'avoir une vision globale des tendances et de l'efficacité des appels d'offre. Une attention particulière est portée sur les variables suivantes :

- Prix moyen par bassin de collecte et de traitement,
- Taux de reconduction,
- Répartition des offres par type d'entreprise : PME, grandes entreprises...
- Répartition du territoire par entreprise,
- Taux de couverture du territoire.

Elles permettent de vérifier la cohérence du maillage territoriale et ainsi d'assurer à Valdelia une conformité rigoureuse aux exigences réglementaires, économiques et sociétales de son agrément.

4. Résultats des appels d'offres 2024-2026

Ainsi les appels d'offres lancés en 2023 pour le nouvel agrément 2024-2026 ont permis de constituer un maillage du territoire qualitatif.

Pour la filière DEA :

- 380 dossiers collecte & traitement DEA reçus
- 134 agences de collecte sélectionnées
- 130 centres de traitement/préparation sélectionnés
- 83% de taux de reconduction

Pour la filière PMCB :

- 470 dossiers collecte et traitement reçus
- 139 agences de collectes sélectionnées

- 131 centres de traitement/préparation sélectionnés
- 58% des prestataires DEA sélectionnés sur la PMCB